

petites économies nous permettrait d'épargner des millions de dollars des contribuables canadiens.

L'an dernier, la valeur totale des contrats ministériels était de l'ordre de 7,8 milliards de dollars. Il faut traiter ce fabuleux montant de dollars fiscaux avec beaucoup de respect. Nous devons convaincre la population que tout se déroule dans la transparence, à savoir que le bénéficiaire et le montant accordé sont connus.

Je voudrais terminer en disant que je m'engage personnellement à faire ma part pour influencer sur la façon dont le gouvernement exerce ses activités. Je veux que les Canadiens sachent que, dans le Parti réformiste et, je l'espère, parmi les autres députés de la Chambre, il y a des gens qui sont fermement déterminés à bien faire les choses. Nous voulons traiter les Canadiens avec le respect qu'ils méritent. Nous voulons cesser de les imposer à outrance. Nous voulons les servir et bien gérer l'argent qu'ils nous ont confié.

À mon avis, les Canadiens sont de plus en plus désillusionnés par l'idée que le gouvernement doit tout faire pour tout le monde. De plus en plus de gens veulent simplement que le gouvernement prenne un peu de recul et les laisse libres de faire leurs propres choix et de gérer leurs propres affaires. Ils veulent que le gouvernement ne fasse que les choses qu'ils ne peuvent pas faire eux-mêmes.

Elle est révolue l'époque où l'on croyait que rien ne pouvait s'accomplir à moins que le gouvernement ne contrôle, ne subventionne ou ne paie. Elle tire à sa fin l'époque où tout le monde pouvait se servir du gouvernement pour confisquer les revenus décroissants des Canadiens moyens et les dépenser à sa guise dans tout projet qui semble lui faire envie.

Henry Samtrocke a bien exprimé cette réalité lorsqu'il a parlé du plaisir frénétique, fou et ineffable de prendre un verre aux dépens d'une autre personne. En souscrivant en principe au projet de loi C-52, nous commençons, je l'espère, à nous diriger dans la bonne voie. Toutefois, nous attendrons avec un vif intérêt de savoir si le gouvernement ira jusqu'au bout. Nous voulons qu'on mette un frein aux déficits avant qu'il ne soit trop tard.

M. Ronald J. Duhamel (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole après les deux porte-parole du Bloc et du Parti réformiste pour faire quelques commentaires sur cette mesure législative, pas méchamment, mais simplement pour m'assurer que nous nous comprenons bien et que nous disposons des mêmes renseignements.

Le député réformiste appuie ce projet de loi, et je l'en remercie. Je pense qu'il a d'excellentes raisons de le faire. Je tiens à ce que l'on comprenne bien que c'est le gouvernement précédent qui avait décidé de la fusion, qui avait adopté un décret à ce sujet, et que nous présentons aujourd'hui cette mesure législative pour confirmer que nous avons effectivement les pouvoirs que nous pensions avoir.

Initiatives ministérielles

• (1255)

Il ne serait pas juste de dire que nous n'avons rien fait. Nous sommes en train de faire quelque chose, et je ne suis pas certain que c'est ce qu'il laissait entendre.

Je tiens également à souligner que nous sommes ouverts aux suggestions. Le député a dit qu'il voulait faire quelques suggestions. Il peut le faire sans problème.

Il y a eu un autre commentaire à propos de la Société canadienne des postes et de l'augmentation des tarifs postaux. Je tiens à dire au député que la Société canadienne des postes avait prévu cela. Une demande avait été présentée au gouvernement. C'est cette demande que l'on examine actuellement. Mon ministre, qui est responsable de la Société canadienne des postes, est particulièrement sensible aux répercussions que cette augmentation pourrait avoir sur les petites et les moyennes entreprises. Il examinera la question très attentivement avec ses collègues avant d'y donner suite.

Le troisième point qui a été soulevé a trait au déficit et à la dette. Je voudrais rappeler au député que d'ici 1998, si ma mémoire est exacte, cette mesure législative nous permettra d'économiser environ 180 millions de dollars et, d'ici l'an 2000, jusqu'à un milliard de dollars. C'est beaucoup d'argent, et cela va dans la direction où il voudrait que ça aille, peut-être pas aussi rapidement qu'il le souhaiterait mais sûrement dans la bonne direction.

[Français]

Mon collègue du Bloc a fait des commentaires au sujet du gaspillage et des abus du gouvernement. Il a mentionné les contrats pour le Québec. Je dirai simplement, d'un ton calme et généreux, je crois, que j'aimerais qu'il nous apporte des preuves. Où sont les preuves? Il est tellement facile de porter des accusations.

Mon collègue n'est pas sans savoir que nous sommes en train d'éliminer des chevauchements et des doublages, grâce à ce projet de loi. Et si ma mémoire est fidèle, je crois qu'il s'agit de ce que prônent un certain nombre de mes collègues du Bloc. J'espère que ce ne sont pas seulement des paroles mais que ce sont des sentiments très sincères parce que ce projet de loi aborde la question des chevauchements et des doublages.

Je pense que mon collègue a aussi oublié de mentionner qu'il y aura des épargnes importantes: 205 millions de dollars d'ici à l'an 1998, puis un milliard lorsqu'on arrivera à l'an 2000. J'espère qu'il sera ici, et moi aussi d'ailleurs, pour assister à la réalisation de ces épargnes.

Un dernier commentaire afin d'être absolument sûr qu'on se comprend. Malheureusement, mon collègue a donné l'impression—mon collègue n'est pas méchant, mais peut-être que quelqu'un d'autre l'a influencé dans cette direction—que le gouvernement avait été moins que généreux en ce qui concerne les contrats au Québec. En ce qui concerne toute cette question d'accès au gouvernement, d'ouverture du gouvernement et de transparence du gouvernement, mon collègue sait fort bien que nous avons un service d'invitations ouvertes à soumissionner qui est très transparent et que nous avons aussi d'autres systèmes. Pour la première fois depuis longtemps, nous avons ouvert le